



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 18 MARS 2024

AFFAIRE N° 2024-001-CDE : QUORUM NON ATTEINT

La convocation du Conseil d'Administration avait été faite le 12 mars 2024

Le nombre des membres en exercice : 11

Présents : 2

Représentés : 2

Absent : 7

Total des Votes :

La Présidente,



Sidoleine PAPAYA

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit mars, le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sidoleine PAPAYA, présidente à la Caisse des Ecoles.

Présents : Cynthia LALLEMAND - James CORRE

Ont voté par procuration : Cathrine RAMIN a donné pouvoir à Sidoleine PAPAYA - Nicaise GONOT a donné pouvoir James CORRE

Absents : Sidoleine PAPAYA - Marie-Ange VIADERE - Pierre BARBIER - Sophie TECHER - Catherine AMOURDOM - Emilie GAZE - Lindsay BETON

Secrétaire de séance : James CORRE

LE QUORUM N'ETANT PAS ATTEINT
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION NE PEUT PAS DELIBERER

Conformément à la convocation du 12 mars 2024 , le Conseil d'Administration s'est réuni le lundi 18 mars 2024 à 15h00, dans la salle de réunion de l'hôtel de ville, avec pour ordre du jour :

- Le débat d'orientation budgétaire
- La création de poste d'un adjoint technique principal 2^{ème} classe
- Questions diverses

Le quorum n'étant pas atteint, la réunion est reportée, avec le même ordre du jour, sans exigence de quorum au 26 mars 2024 à 08h30, dans la salle de réunion de l'hôtel de ville.

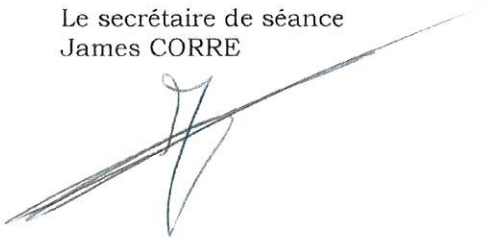
Vu l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, précise que le conseil municipal est à nouveau convoqué à trois jours au moins d'intervalle. Il délibère alors valablement sans condition de quorum.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours dans un délai de deux mois devant le tribunal administratif de Saint-Denis à compter de sa publication et sa réception par les services du contrôle de la légalité.

.....

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Le secrétaire de séance
James CORRE



Pour copie conforme,

La Présidente,
Sidoleïne PAPAYA

